

Projet de liaison routière S^{te} - Walburge - Maghin

Un projet de liaison routière entre l'autoroute E5 et le centre de Liège (Maghin) via notamment le pont des Bayards, a ému les gens du quartier, voilà quelque temps déjà. Les travaux prévus devaient faire partie intégrante d'une infrastructure autoroutière dont tous les Liégeois ont déjà pu reconnaître l'envergure. En l'occurrence, la percée ainsi réalisée devrait permettre la liaison entre l'autoroute E5 et la rive droite de la Meuse.

PROCEDURES

Le comité du quartier du nord, en accord avec des grou-

pes similaires en Hors-Château et à la Citadelle, a fait valoir qu'une telle percée viendrait porter atteinte à des zones maraîchères et à des terrains utilisés comme espaces verts, surtout par les enfants. En août 1978, le ministère des Travaux publics précisait que, tant en raison de l'ordre des priorités générales que des études techniques nécessitées par le projet, celui-ci ne pouvait être considéré comme réalisable à bref délai.

Il avait été convenu que le ministère des Travaux publics établirait un projet de tracé qui serait proposé aux autorités communales dont l'avis se-

rait considéré comme prépondérant, étant donné l'impact local de cette réalisation.

DES PROJETS

Où en est-on aujourd'hui ? En fait, pas bien loin, puisque aucun projet précis n'a encore

été élaboré. Il existe bien un plan d'emprise déterminant la zone maximum à travers laquelle pourrait serpenter une autoroute, mais ce plan n'implique pas réalisation du projet. Il semble d'ailleurs que la solution autoroutière soit pra-

tiquement abandonnée au profit d'une voie moins ambitieuse.

Cette dernière pourrait résulter de l'aménagement de voiries existantes (notamment du côté du boulevard Hector Denis) plutôt que de l'établis-

ssement d'un tracé en site neuf. On écarterait donc le recours à des expropriations.

UNE CERTITUDE

La seule certitude en la matière cependant tient dans le fait que la ville de Liège ne souhaite pas l'aménagement d'une percée entre le pont des Bayards (dont le gabarit serait On se contenterait d'aménager les accès existants. Cela n'empêcherait pas l'établissement d'une liaison entre le pont des Bayard (dont le gabarit serait élargi) et Coronmeuse. Notons cependant que la propriété du sol sur lequel est bâtie la prison Saint-Léonard, a été cédée à l'administration des Ponts et Chaussées. Cela dans la perspective de la création d'un échangeur routier place des Déportés (pont Maghin).

Mais l'on voit que ce dernier projet n'a pas la faveur de la ville de Liège, qui envisage notamment l'installation d'un musée d'art moderne sur cette même place des Déportés. On le perçoit, il y a bien des projets en l'air, qui parfois se contredisent. Mais, officiellement, dans cette affaire-ci, il n'y a rien de fait et la situation ne devrait pas évoluer rapidement.



Les percées routières sont mal vues dans un quartier qui les ressent comme des facteurs d'isolement, comme ici au pont Atlas V ; dur obstacle pour les piétons.